

Jean-Pierre Sueur dénonce les licenciements boursiers

Jean-Pierre Sueur a tenu ce mardi 4 août une conférence de presse pour faire le point sur les conclusions qu'il tire du suivi qu'il a effectué durant les douze derniers mois de la situation d'une vingtaine d'entreprises du Loiret qui ont connu des difficultés – ce qui s'est traduit par des licenciements et dans certains cas par la fermeture de sites – ou qui sont dans une grande incertitude quant à leur devenir.

Il a, en particulier, critiqué les « licenciements boursiers » citant le cas de cinq groupes qui ont licencié ou fermé des entreprises alors que leur situation financière est bonne ou très bonne. C'est le cas, a-t-il dit, pour 3M Santé, Gemalto, Novartis, Mc Neil et Rohm and Haas.

La « palme » revient, pour lui, à Gemalto, qui a obtenu le prix du meilleur rendement boursier l'année même où le groupe fermait le site de Saint-Cyr en Val, supprimant 370 emplois.

Jean-Pierre Sueur a dit qu'il était nécessaire que l'Etat impose des contreparties suffisamment fortes et contraignantes aux groupes qui entendent procéder à des « licenciements boursiers » au seul bénéfice des actionnaires afin de les dissuader de le faire.

Il a également dit : « *Je n'accepte pas ces décisions où la finance et le profit passent toujours devant l'humain* ».

Il demande un soutien de l'Etat beaucoup plus efficace à la filière des équipementiers et sous traitants de l'automobile

Au cours de la même conférence de presse, Jean-Pierre Sueur a fait le point sur la situation des sous-traitants et équipementiers de l'automobile.

Il a regretté que rien n'ait changé depuis [la question orale avec débat qu'il a posée en mars dernier au Sénat](#).

Il a dit que le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobile (FMEA) était notoirement sous doté (600 millions d'euros contre 6,5 milliards de prêts pour Renault et PSA) et que son attribution était beaucoup trop sélective, aucune entreprise du Loiret en ayant bénéficié à sa connaissance (mais il souhaite se tromper !).

Il a une nouvelle fois demandé que ce fonds voie son montant accru et que les conditions d'accès à celui-ci soient revues.

Il a rendu publique [la lettre qu'il a écrite au Préfet du Loiret](#) à ce sujet.